

SANTÉ

PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DES SPORTS

Arrêté du 29 avril 2009 portant nomination au Conseil supérieur de la pharmacie

NOR : SASH0930521A

La ministre de la santé et des sports,
Vu les articles D. 5125-62 et suivants du code de la santé publique,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du Conseil supérieur de la pharmacie pour une durée de trois ans :

M. DOUARD (Louis), représentant le Conseil national de l'ordre des pharmaciens, membre titulaire ;

Mme DUBRAY (Josette), représentant le Conseil national de l'ordre des pharmaciens, membre suppléant ;

M. AUDHOU (Jean-Luc), représentant le Conseil national de l'ordre des pharmaciens, membre titulaire ;

M. TRIVIN (François), représentant le Conseil national de l'ordre des pharmaciens, membre suppléant ;

M. GAERTNER (Philippe), représentant la Fédération des syndicats pharmaceutiques de France, membre titulaire ;

M. KUYPERS (André), représentant la Fédération des syndicats pharmaceutiques de France, membre suppléant ;

M. JAPHET (Claude), représentant l'Union nationale des pharmacies de France, membre titulaire ;

M. HERRY (Guy), représentant l'Union nationale des pharmacies de France, membre suppléant ;

M. TROUILLET (Yves), représentant de l'association de pharmacie rurale, membre titulaire ;

M. CONVERS (Patrick), représentant de l'association de pharmacie rurale, membre suppléant ;

Mme BERGIER (Françoise), représentant le Syndicat national des cadres sanitaires et sociaux publics et privés CFDT, membre titulaire ;

M. HAUSER (Frantz), représentant le Syndicat national des cadres sanitaires et sociaux publics et privés CFDT, membre suppléant ;

Mme BARLA (Christine), représentant le Syndicat national des pharmaciens gérants hospitaliers publics et privés et des pharmaciens des hôpitaux à temps partiel, membre titulaire ;

M. GAMOT (André Paul), représentant le Syndicat national des pharmaciens gérants hospitaliers publics et privés et des pharmaciens des hôpitaux à temps partiel, membre suppléant ;

M. ARNAUD (Philippe), représentant le Syndicat national des pharmaciens praticiens hospitaliers et praticiens hospitaliers universitaires, membre titulaire ;

M. RATHELOT (Pascal), représentant le Syndicat national des pharmaciens praticiens hospitaliers et praticiens hospitaliers universitaires, membre suppléant ;

Mme BARRETEAU (Hélène), représentant le Syndicat national des pharmaciens des établissements publics de santé, membre titulaire ;

M. ROMBACH (Alain), représentant le Syndicat national des pharmaciens des établissements publics de santé, membre suppléant ;

Mme DUCHASSAING (Danielle), représentant le Syndicat national des biologistes des hôpitaux, membre titulaire ;

M. BORGARD (Jean-Pierre), représentant le Syndicat national des biologistes des hôpitaux, membre suppléant ;

M. SITBON (Gilles), représentant le Syndicat national des entreprises pharmaceutiques, membre titulaire ;

M. SANTINI (Claude), représentant le Syndicat national des entreprises pharmaceutiques, membre suppléant ;

M. CHALCHAT (Bernard), représentant le Syndicat national des entreprises pharmaceutiques, membre titulaire ;
M. PEJOUAN (Bernard), représentant le Syndicat national des entreprises pharmaceutiques, membre suppléant ;
M. KEROUEDAN (Yves), représentant la chambre syndicale de la répartition pharmaceutique française, membre titulaire ;
M. DELMAS (Jean-Luc), représentant la chambre syndicale de la répartition pharmaceutique française, membre suppléant ;
M. HUNAULT (Jean-Louis), représentant le syndicat de l'industrie du médicament vétérinaire et réactif, membre titulaire ;
Mme TIHY (Hélène), représentant le syndicat de l'industrie du médicament vétérinaire et réactif, membre suppléant ;
M. L'HUILLIER (Jean-Claude), représentant la Mutualité française, membre titulaire ;
Mme BARON-LE NEVEU (Catherine), représentant la Mutualité française, membre suppléant ;
M. GAY (Michel), représentant l'association des nouveaux consommateurs, membre titulaire ;
Mme KERNER (Irène), représentant l'association des nouveaux consommateurs, membre suppléant ;
M. LEMETAYER (Patrick), représentant la Fédération nationale de la pharmacie Force ouvrière, membre titulaire ;
M. HAON (Laurent), représentant la Fédération nationale de la pharmacie Force ouvrière, membre suppléant ;
M. VION (Daniel), professeur de législation pharmaceutique, membre titulaire ;
Mme BEGUE (Dominique), professeur de droit et économie pharmaceutique, membre suppléant ;
M. KRECHIEM (Karim), représentant l'Intersyndicale nationale des praticiens à diplôme hors Union européenne, membre titulaire ;
M. SI MOHAMMED (Ali Si), représentant l'Intersyndicale nationale des praticiens à diplôme hors Union européenne, membre suppléant.

Article 2

La directrice de l'hospitalisation et de l'organisation des soins est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Paris, le 29 avril 2009.

Pour la ministre et par délégation :
Par empêchement de la directrice de l'hospitalisation
et de l'organisation des soins :
La chef de service,
C. D'AUTUME